

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
MARDI 8 SEPTEMBRE 2020**

L'AN DEUX MIL VINGT, MARDI 8 SEPTEMBRE À VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Mme Martine COUET, Maire.

<b><u>Étaient présents</u></b>	<b>Mme Martine COUET, Mme Sylvie LE DRÉAU, M. Fabien LECERF, M. Dominique COLIN, Mme Sandrine DEMAYA, M. Franck BARRIER, M. Jérôme BELFORT, Mme Lydia DESBOIS, M. Miguel FIMIEZ, Mme Nicole GUYON, Mme Anne-Laure JODEAU-BELOTTI, M. Pascal JOUSSE, M. Cyrille OLLIVIER, Julie STÉPHAN</b>
<b><u>Absents-excusés</u></b>	<b>Mme Linda EL KRIMI donne procuration à Miguel FIMIEZ</b>
<b><u>Absents</u></b>	<b>Néant</b>
<b><u>Secrétaire de séance</u></b>	<b>Mme Lydia DESBOIS</b>

- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du lundi 13 juillet 2020
- Désignation du secrétaire de séance :

**Ordre du jour**

1. Désignation du correspondant défense et référent sécurité routière
2. Projet d'effacement des réseaux centre bourg
3. Comptes rendus des commissions communales
4. Comptes rendus des commissions communautaires
5. Questions diverses

Arrivée de Franck BARRIER à 21h.

**Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 13 juillet 2020**

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal du 13 juillet 2020 à l'unanimité des membres présents et représentés.

**1. Désignation du correspondant défense et référent sécurité routière**

**Délibération DE01-08092020a**

Martine COUET informe les membres du Conseil municipal qu'il convient de désigner un « correspondant défense ».

Cette désignation s'inscrit dans la volonté de l'Etat de développer les relations entre les services des forces armées, le Ministère de la défense, les élus et les concitoyens.

Le correspondant sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'impliquer dans la réserve citoyenne ou le recensement.

L'unique candidate est Mme Martine COUET.

Après vote à main levée, Martine COUET est élue « correspondante défense »

**La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

### **Délibération DE01-08092020b**

Martine COUET informe les membres du Conseil municipal qu'il convient de désigner un « référent sécurité routière ».

Le rôle de ce dernier consistera principalement à :

- être l'interlocuteur reconnu en matière de sécurité routière ;
- diffuser la culture sécurité routière dans la commune ;
- animer une politique de sécurité routière au niveau de la commune ;
- mobiliser les acteurs locaux ;
- participer au réseau des élus référents sécurité routière ;

Après vote à main levée, le Conseil municipal désigne, à l'unanimité des membres présents et représentés, Sylvie LE DRÉAU pour remplir la fonction de « correspondant sécurité routière ».

## **2. Projet d'effacement des réseaux centre bourg**

### **Délibération DE02-08092020**

Dans le cadre de l'aménagement du bourg afin de faire concorder les différents travaux, et après lecture du courrier reçu du Conseil départemental présentant le projet d'effacement des réseaux rue de Louplande et rue de la Mairie, les membres du Conseil municipal autorisent Martine COUET à poursuivre son travail de recherche et d'étude sur le financement de cette opération et d'approfondir le dossier pour voir s'il est possible d'inclure le projet d'effacement des réseaux aux travaux du centre bourg.

Le coût de la dissimulation des réseaux aériens électriques étant estimés à 95 000 euros rue de Louplande et à 75 000 euros rue de la Mairie avec un coût restant à la charge de la commune de respectivement 28 500 euros pour la rue de Louplande et 22 500 euros pour la rue de la Mairie (soit 30 % pour chaque).

Le coût de la dissimulation pour les réseaux téléphoniques s'élève à 45 000 euros pour la rue de Louplande et 45 000 euros pour la rue de la Mairie. La totalité étant à la charge de la commune pour le réseau téléphonique.

Ces travaux venant s'ajouter au coût de l'aménagement du bourg mais ne pouvant se faire que conjointement à eux, il faut s'assurer que les finances de la commune permettent leur réalisation.

**La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

### **3. Comptes-rendus des commissions communales**

#### **Commission voirie environnement eau :**

Rapporteur Pascal JOUSSE :

Une rencontre a eu lieu avec des habitants de Voivres afin de résoudre des problèmes d'écoulement de fossés sur certains secteurs lors de crues.

#### **Commission Manifestation :**

Rapporteur Fabien LECERF :

Cette commission a été reportée.

#### **Commission Communication :**

Rapporteur Sylvie LE DRÉAU :

Sylvie LE DRÉAU informe que le nom de domaine Voivres-lès-Le Mans.fr a été acheté.

Le nouveau site de la commune qui est en construction avance bien et sera en service fin septembre. On pourra basculer directement de l'ancien site sur le nouveau.

#### **Commission Jeunesse :**

Rapporteur Cyrille OLLIVIER :

Cyrille OLLIVIER explique que si un conseiller est absent au niveau de la commission jeunesse celui-ci peut être remplacé par un autre conseiller désigné par le Maire.

Par rapport aux activités pour les jeunes depuis cet été, suite au contexte actuel, les fréquentations sont en baisse, surtout sur la tranche des 15/17 ans. Un point va être réalisé pour évaluer les activités à renouveler. Le portail des familles de la Communauté de communes du Val de Sarthe où les familles s'inscrivent aux activités va être amélioré. La collaboration avec la Coulée douce et les collèges que les enfants fréquentent au niveau de la Communauté de communes va être développée.

## 4. Comptes-rendus des commissions communautaires

### Commission Environnement cycle de l'eau :

Rapporteur Pascal JOUSSE :

Pascal JOUSSE explique l'évolution au niveau du traitement des ordures ménagères. L'incinération des déchets est saturée au niveau du Département car le nombre des déchets est en hausse même si les habitants trient de plus en plus. Le bilan financier est difficile à boucler pour la Communauté de communes car même si le tri augmente les déchets aussi.

Le planning pour la distribution des sacs poubelles pour l'année 2021 aux habitants aura lieu en mairie de Voivres les Le Mans :

Le 4 décembre 2020           15h à 19h

Le 5 décembre 2020           10h à 13h

Le 11 décembre 2020       15h à 19h

Le 12 décembre 2020       10h à 13h

### Commission Voirie :

Rapporteur Fabien LECERF :

Un programme pour le curage des fossés et accotements sur Voivres les Le Mans a été défini pour 2020. Cela concerne la VC 404 et la VC 10.

Le programme de remise en état de la voirie sur plusieurs années par priorité continue.

Les élus sont invités à recenser leur besoin concernant le renouvellement des panneaux de lieudits.

M. Antoine TROCHU a remplacé Nicolas DESCHENET au service voirie de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

### Commission Aménagement Habitat Mobilités :

Rapporteur Sandrine DEMAYA :

Il est d'abord question du service ADS (Administration du Droit des Sols) de la Communauté de communes. Celui-ci gère l'instruction des dossiers d'urbanisme des communes et est le résultat d'une mutualisation de moyens intercommunaux suite à la fin de la mise à disposition de la DDT. Son évolution passe par la dématérialisation et la création d'un guichet unique prévu dans le cadre de la loi ELAN. Cette réforme est en cours et nécessite une adaptation du service et des communes.

Puis la commission a examiné la possible adhésion de la Communauté de communes à l'EPFL Mayenne / Sarthe (Etablissement Public Foncier) dont la stratégie foncière est basée sur le logement, les équipements publics et le développement économique. Cette question sera revue après avoir obtenu de plus amples détails et sa pertinence par rapport aux enjeux sur le territoire.

## 5. Subvention pour le Liban

### Délibération DE03-08092020

Suite à l'explosion qui a touché le Liban le 4 août 2020, les membres du Conseil municipal ont décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle.

Après débat et proposition de Dominique COLIN d'un montant de 500 euros, il a été décidé d'un soutien d'un montant de 150 euros.

**La présente délibération est acceptée à 14 voix pour.**

## 6. Questions diverses

**Autorisation emplacement d'un « Food Truck » :** Un Food Truck s'installera à partir du 4 janvier 2021 sur la place de l'église le mercredi de 17h30 à 22h. Il proposera des pizzas, tacos, kebabs et frites. L'un de ses fournisseurs sera Metro et il sera attentif à l'origine des produits.

**Nouveaux horaires de la mairie :** L'ouverture au public est étendue au mardi après-midi de 14h à 17h et le mercredi après-midi jusqu'à 17h au lieu de 16h30. Les autres horaires restent inchangés.

**Réhabilitation de la gare :** les travaux de la gare débutent le 15 septembre.

**Projet d'achat du bâtiment où se trouve la boulangerie :** le Conseil municipal dans son accord pour poursuivre les négociations commencées par Martine COUET auprès des propriétaires qui souhaitent vendre.

**La séance est levée à 22h30**

**SIGNATURES des conseillers municipaux présents lors de la séance du 8 septembre 2020 :**

<b>M. Franck BARRIER</b>	<b>M. Jérôme BELFORT</b>	<b>M. Dominique *COLIN</b>	<b>Mme Martine COUET</b>
<b>Mme Sandrine DEMAYA</b>	<b>Mme Lydia DESBOIS</b>	<b>Mme Linda EL KRIMI</b>	<b>M. Miguel FIMIEZ</b>
		Absente excusée	

<b>Mme Nicole GUYON</b>	<b>M. Pascal JOUSSE</b>	<b>Mme Anne-Laure JODEAU-BELOTTI</b>	<b>M. Fabien LECERF</b>
<b>Mme Sylvie LE DRÉAU</b>	<b>M. Cyrille OLLIVIER</b>	<b>Mme Julie STEPHAN</b>	